



Ecole St Louis - 6 bis, rue des Rosiers  
85 130 Saint Martin des Tilleuls  
02 51 65 61 07  
[saintlouis.ecole@wanadoo.fr](mailto:saintlouis.ecole@wanadoo.fr)



# LA RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

La rentrée des enfants est fixée le **Mardi 1er Septembre 2020**

Vous pouvez consulter le calendrier de l'année scolaire 2020/2021 sur le site de l'école :

[stmartindestilleuls-stlouis.fr](http://stmartindestilleuls-stlouis.fr)

## 1- Horaires de classe :

Matin : 8 H 45 - 11H 45 (classes maternelles)      Après - midi : 13h 30 - 16h 30  
8H 45 - 12H 00 (classes élémentaires)

Les portes de l'école s'ouvrent à partir de **8h35 le matin et 13h20 l'après-midi.**

Les enfants des classes maternelles sortiront sur la cour à 11h45 et seront surveillés par Audrey. Les parents pourront venir les chercher à 11h45 ou 12h00.

## 2- Structure pédagogique

- Classe de CM1 (5) - CM2 (19) : 24 élèves avec **Jean Philippe MANCEAU** ;
- Classe de CM1 (14) - CE2 (10) : 24 élèves avec **Bertrand BILLAUD** (Directeur de l'école) et ? (décharge de direction le mardi) ;
- Classe de CE1 (27) : 27 élèves avec **Martine VAZNY** (3/4 temps) et **Anne-Laure AUBINEAU** (1/4 temps le vendredi) ;
- Classe de GS (14) - CP (14) : 28 élèves avec **Sophie Chiron** (aide-maternelle **Audrey REMIGEREAU**)
- Classe de PS (14) - MS (20) : 34 élèves avec **Catherine GENAIS** (aide-maternelle **Régine MAUDET**)

**Caroline ROBIN, enseignante spécialisée,** interviendra 2 demi-journées chaque semaine pour aider les élèves en difficultés pendant toute l'année scolaire.

## 3- Matériel et fournitures

L'école fournira les livres, fichiers, cahiers ...

Les autres fournitures seront à votre charge. La liste sera transmise à votre enfant (ou à l'aîné pour les nouveaux PS) le jour de la sortie.

## 4- La Catéchèse pour les CM et CE

Nous recherchons des personnes pour accompagner des groupes de catéchèse (ce1, ce2 ou cm). Nous faisons donc de nouveau appel aux personnes intéressées (parents, grands-parents, amis...) pour que nous organisions notre projet pastoral.

## **5- Assurance :**

L'assurance à souscrire par les familles comporte deux volets :

- La responsabilité civile des élèves et des parents qui couvre les dédommagements ou préjudices causés à d'autres ;
- L'individuel accidents corporels.

Veillez fournir une attestation de votre assurance personnelle. Bien souvent, ces assurances sont comprises dans une multirisques habitation.

Sinon, vous pourrez adhérer à la Mutuelle Saint Christophe en renvoyant le bulletin d'adhésion qui sera joint à la circulaire de septembre. La cotisation sera prélevée en novembre.

## **6- Abonnements magazines jeunesse**

Comme chaque année, plusieurs éditeurs vous proposent des abonnements individuels (Bayard, Milan et L'école des loisirs), par courriers reçus à votre domicile. En vous abonnant (ou réabonnant) par l'intermédiaire de l'école en septembre, via une pochette de présentation, vous permettez aux classes de bénéficier d'un ou plusieurs abonnements gratuits.

## **7- Les Rétributions**

Dans le cartable de votre aîné, vous trouverez un document de l'OGEC qui présente les modalités de règlement des rétributions.

## **8- Accueil des PS :**

**Portes Ouvertes :**

**le lundi 31 août 2020 de 16H30 à 18H30 dans la classe de PS**

*Les autres informations vous seront communiquées à la rentrée*

**Bonnes vacances à tous !!**

L'équipe enseignante